



APPEL D'OFFRES DE PRESTATION DE SERVICES

Intitulé de la prestation :

**Prestation d'accompagnement en innovation sociale et numérique
dans le cadre de l'opération FEDER « Centres sociaux connectés 2.0 du Croissant Sud »**

Réf. FEDER-2020-PN.7

PROGRAMME OPERATIONNEL FEDER
POUR UNE CROISSANCE INTELLIGENTE, DURABLE ET INCLUSIVE
2014-2020

RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

AXE PRIORITAIRE N°2 : ACCÉLÉRER LA TRANSFORMATION DE LA SOCIÉTÉ RÉGIONALE A TRAVERS
L'ACCROISSEMENT DES USAGES ET SERVICES NUMÉRIQUES D'INTÉRÊT PUBLIC
OT 2 : AMÉLIORER L'ACCÈS AUX TIC, LEUR UTILISATION ET LEUR QUALITÉ
PRIORITÉ D'INVESTISSEMENT 2C : EN RENFORÇANT DES APPLICATIONS TIC DANS LES DOMAINES DE
L'ADMINISTRATION EN LIGNE, DE L'APPRENTISSAGE EN LIGNE, DE L'INTÉGRATION PAR LES
TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION, DE LA CULTURE EN LIGNE ET DE LA SANTÉ EN LIGNE
(TELESANTE)

*Dans le cadre de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 et de son décret n°2016-360 du 25 mars 2016
relatif à l'obligation de mise en concurrence pour tout achat de biens et services, le porteur de projet se doit
d'appliquer cette nouvelle réglementation en tant que bénéficiaire de fonds européens au titre du FEDER.*

L'opération « Centres sociaux connectés 2.0 du
Croissant Sud » est cofinancée par le FEDER
dans le cadre du programme opérationnel
FEDER 2014-2020 pour la Région Hauts-de-
France.



LE CONTEXTE

Le Fonds européen pour le développement économique régional est mobilisé au travers du programme opérationnel régional FEDER « Pour une croissance intelligente, durable et inclusive » Axe 2 : Usages et services numériques d'intérêt public. La Région, autorité de gestion de ce programme, a décidé d'y consacrer 12 % des fonds FEDER au bénéfice des quartiers prioritaires de la politique de la ville, à travers les Investissements Territoriaux Intégrés (ITI). Les ITI sont contractualisés entre l'EPCI et la Région Hauts de France. La Métropole Européenne de Lille (MEL) s'est portée candidate à l'appel à candidature lancée par la Région afin de mettre en œuvre un ITI sur son territoire.

C'est pourquoi, le centre social et culturel de l'Arbrisseau s'engage à porter l'opération FEDER « Centres sociaux connectés 2.0 du Croissant Sud » afin d'innover pour les habitants, et notamment ceux des quartiers prioritaires, augmenter et améliorer l'offre des usages et de services publics numériques partagée par tous et pour tous.

« Les centres sociaux connectés 2.0 du Croissant Sud » ont :

- Une ambition sociétale autour des nouveaux modes de partage, des nouvelles formes de travail, du bien commun, des nouvelles solidarités, de l'accès à l'éducation et au savoir, de démocratie participative et de citoyenneté ;
- Une ambition d'aménagement de territoire équilibré avec des quartiers intégrés ;
- Une ambition sociale autour de l'e-administration, l'accès à l'emploi, la gestion des déplacements ;
- Des nouveaux modes de consommation et de maîtrise des énergies.

Dans ce cadre, chaque centre social de l'opération développera un projet collaboratif, innovant et global à l'échelle de son territoire d'action, s'attachant autant au développement des services qu'au développement des usages.

L'OBJET DE LA CONSULTATION

Le centre social intercommunal La Maison du Chemin Rouge, au titre de la troisième phase de programmation de l'opération « Centres sociaux connectés 2.0 du Croissant Sud », recherche un prestataire doté de compétences dans l'accompagnement en innovation sociale et numérique pour l'accompagner dans la construction d'un projet d'innovation sociale, modèle viable sur le long terme, autour de la thématique « **développement du pouvoir d'agir et du mieux vivre ensemble** ».

L'objectif est double, il est à la fois un axe fort du centre social. En effet nous souhaitons favoriser l'autonomie de nos adhérents dans l'élaboration d'actions répondant à leur besoin. Nous souhaitons revenir aux fondamentaux des centres sociaux, à savoir : « un foyer d'initiative porté par les habitants ».

L'enjeu est également fort sur le territoire, au vu du contexte actuel, nous souhaitons promouvoir des actions valorisant le mieux vivre ensemble, que les habitants puissent s'investir pleinement dans la vie du quartier et contribuer à la résolution des problèmes du quotidien.

Pour mettre en œuvre cette prestation, le prestataire retenu s'engage à atteindre les objectifs suivants :

- Accompagner le centre social intercommunal La Maison du Chemin Rouge dans la mise en œuvre d'un projet d'innovation sociale de changement dans les domaines clés de son action : accueil, pouvoir d'agir des habitants, animation globale, lutte contre les exclusions, insertion, parentalité, communication, ainsi que dans le développement de la e-administration.
- Référencer l'expérimentation sous forme de livrables à effet pédagogique et méthodologique en vue de son essai.
- Créer l'ensemble des conditions nécessaires à la mise en œuvre de l'émergence du besoin jusqu'à la conception d'un prototype et d'un cahier des charges en vue de son développement et de son essai.

LE CADRE D'INTERVENTION DE LA MISSION

La période d'intervention est fixée **du 25 novembre 2020 au 31 décembre 2021, soit pour une durée de 13 mois**, sous réserve de l'obtention des cofinancements et des fonds FEDER au titre de l'opération « Centres sociaux connectés 2.0 du Croissant Sud ».

LA PRESTATION ATTENDUE

La prestation attendue repose sur trois axes d'intervention dans la réalisation de développement de prototypes territoriaux :

1. **Accompagner** le centre social intercommunal La Maison du Chemin Rouge dans la mise en œuvre d'une solution de changement dans les domaines du développement du pouvoir d'agir et du mieux vivre ensemble. En lien avec le coordinateur de territoire et les chargés de mission, l'objectif sera de mettre en œuvre une expérimentation thématique.
2. **Créer** l'ensemble des conditions nécessaires à la mise en œuvre de l'émergence du besoin jusqu'à la conception du projet d'innovation sociale et d'un cahier des charges en vue de son développement et de son essaimage. La méthodologie du projet « Centres sociaux connectés 2.0 du Croissant Sud » doit être respectée : mise en œuvre d'ateliers collaboratifs, réalisation du projet et réalisation des conditions d'essaimage de l'expérimentation.
3. **Référencer** l'expérimentation de changement sous forme de livrables à effet pédagogique et méthodologique en vue de son essaimage. Réalisation de story telling, comptes rendus, documentation complète qui pourront permettre à d'autres centres sociaux ou diverses structures de se saisir de l'expérimentation.

Pour cela, le prestataire travaillera en partenariat étroit avec le coordinateur du projet et les salariés dédiés au projet sur le territoire.

Ces axes d'intervention devront se décliner comme suit :

1 - Accompagner le centre social intercommunal La Maison du Chemin Rouge dans la mise en œuvre d'une solution d'innovation sociale autour de la thématique développement du pouvoir d'agir et du mieux vivre ensemble :

- Travail avec les salariés dédiés à l'opération « Centres sociaux connectés 2.0 » au sein du centre social intercommunal La Maison du Chemin Rouge et sur le territoire pour la mise en œuvre des actions.
- Organisation d'un planning détaillé d'interventions du type rétroplanning.
- Co-animer des ateliers collaboratifs d'idéation et/ou de co-design, de prototypage et événementiels qui permettront de garantir l'intégralité du processus de l'expression du besoin à la réalisation finale.
- Intégrer l'ensemble des acteurs du territoire : habitants, partenaires, bénévoles, membres du conseil d'administration et salariés du centre social intercommunal La Maison du Chemin Rouge dans la dynamique
- Mettre en réseau les acteurs sociaux et les associations du territoire de Lille-Sud autour de ce projet d'innovation sociale.
- Travailler avec le centre social intercommunal La Maison du Chemin Rouge autour d'un modèle économique durable permettant la viabilité de l'expérimentation DPA dès la fin de l'opération Centres Sociaux Connectés 2.0 du croissant sud.

2 – Créer un projet d'innovation sociale sur le territoire d'intervention du centre social intercommunal La Maison du Chemin Rouge :

- Mettre en œuvre opérationnellement un outil de partage collaboratif avec les habitants. Le prestataire devra fournir le matériel nécessaire à la réalisation de l'expérimentation.
- Mettre en place une stratégie de communication ambitieuse autour du projet d'innovation sociale : conception des supports de communication, impression et diffusion des supports. L'ensemble des supports de communication devront être validés par le coordinateur du projet.
- Faire appel à des compétences internes et externes permettant la mise en œuvre de la solution (ex : développement numérique, communication, facilitation graphique, mise en réseau, makers...)

3 – Référencer le prototype de changement sous forme de livrables à effet pédagogique et méthodologique en vue de son essaimage :

- Réalisation de comptes rendus pour chaque temps fort réalisé.
- Réalisation d'un story telling.
- Réalisation d'une documentation qui sera utilisé dans le cadre de l'essaimage de l'opération : guide méthodologique permettant la duplication du dispositif sur un autre territoire.
- Réaliser un bilan synthétique de l'expérimentation.

Pour ce faire, le prestataire retenu devra s'appuyer, pour l'ingénierie globale, sur le chargé de coordination territoriale dans l'ensemble des processus.

Le prestataire devra justifier, dans sa proposition, de pouvoir créer l'ensemble des conditions nécessaires à la mise en œuvre de cette prestation.

LES LIVRABLES ATTENDUS

Les livrables attendus dans le cadre de la prestation de services reposent sur les productions suivantes :

- Réalisation un projet fonctionnel en réponse aux besoins exprimés dans le cadre des ateliers collaboratifs.
- Réaliser un diagnostic du territoire autour de la thématique DPA et numérique
- Réalisation de comptes rendus pour chaque rencontre.
- Réalisation une note de présentation du modèle économique.
- Réalisation d'un story telling.
- Réalisation d'une documentation d'essaimage.
- Réaliser un bilan de l'expérimentation.

LES OBLIGATIONS EN MATIERE DE PUBLICITÉ, DE PRINCIPES TRANSVERSAUX ET DE DROIT APPLICABLE AU FEDER

Pour la mise en œuvre des opérations soutenues par le FEDER, le prestataire doit s'engager à respecter les obligations respectives en matière de publicité, de principes horizontaux et de « droit applicable » (législation de l'Union européenne applicable et droit national relatif à son application) :

- **Publicité** : L'inscription du projet dans la programmation du FEDER impose tout prestataire de services à faire la publicité du FEDER sur tous ses supports en utilisant les logos suivants et en indiquant la phrase :

L'opération « Centres sociaux connectés 2.0 du Croissant Sud » est cofinancée par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER 2014-2020 pour la Région Hauts-de-France.



- **Principes transversaux** : Le prestataire désigné devra veiller au respect des principes horizontaux (égalité entre les hommes et les femmes, non-discrimination et développement durable) dans la mise en œuvre de l'opération.
- **Aides d'Etat et mise en concurrence** : Le prestataire désigné doit s'engager à respecter le droit applicable en matière d'aides d'Etat et de mise en concurrence dans le cas notamment d'intervenants extérieurs.

LES MODALITÉS FINANCIÈRES

La prestation s'entend pour un **montant total maximal de 15 625 euros HT (soit 18 750 euros TTC)**.

Pour ce faire, **cette prestation sera étalée sur 13 mois couvrant la période d'exécution de l'opération FEDER, du 25 novembre 2020 au 31 décembre 2021.**

Le candidat indiquera dans sa réponse le montant détaillé de la prestation proposée.

Le règlement des factures sera conditionné à la réalisation effective des objectifs visés et son montant s'effectuera au prorata du service fait sur production de justificatifs de réalisation.

LES CRITÈRES D'ATTRIBUTION ET DE PONDÉRATION DE LA PRESTATION

1. La qualité de la démarche d'intervention (méthodologie et outils de travail adaptés) : 40 %.
2. Le prix : 25 %.
3. La connaissance du territoire : 15 %.
4. L'expérience et les compétences au regard des objectifs de la mission : 10 %.
5. Le respect des exigences des partenaires cofinanceurs de l'opération : 5 %.
6. La capacité d'associer l'équipe projet : 5 %.

LES MODALITÉS PRATIQUES

Ce présent appel d'offres est publié le 19 octobre 2020, les offres sont à transmettre au plus tard le 18 novembre 2020 à l'adresse suivante : Centre Social Intercommunal La Maison du Chemin Rouge, 80 Chemin Rouge, 59155 Faches-Thumesnil et par voie dématérialisée :

Monsieur Thomas HAMANA, Directeur du Centre social intercommunal La Maison du Chemin Rouge : thomas.hamana@cheminrouge.fr, Mathias BOREL, Coordinateur du projet : m.borel@cconnectes.eu, Rémi DORESE, Chargé de mission numérique : r.doresse@cconnectes.eu et Sophie TAY, Assistante administrative et financière : s.tay@cconnectes.eu.

Pour être admissibles, les offres doivent impérativement contenir les documents suivants :

- Une note méthodologique présentant les dispositions que le candidat prendra pour exécuter la mission en tenant compte des exigences de disponibilité et de réactivité.
- Les références et expériences professionnelles en relation directe avec l'objet du présent appel d'offres.
- Un devis détaillé sur la proposition d'accompagnement précisant le détail du programme proposé pour la période de réalisation, les moyens mis à disposition et les livrables produits.

Un comité de sélection se réunira pour l'ouverture des plis et l'analyse des propositions conformément aux critères de pondération établis. Chaque candidat ayant répondu à l'appel d'offres recevra une notification avec avis motivé.

Le candidat retenu fera l'objet d'un premier entretien actant les bases d'une convention de prestation et les conditions de réalisation selon un calendrier à définir.